

## **Quels sont les avantages du Roaming?**

*Les utilisateurs de la téléphonie cellulaire veulent pouvoir accéder au service n'importe où. Cette mobilité est rendue possible dans certains cas par le déploiement des infrastructures sur tout le territoire ciblé. Comment continuer à desservir les clients sur d'autres territoires sur lesquels la couverture radioélectrique n'est pas disponible? L'alternative dans ce cas est le roaming ou l'itinérance. L'itinérance permet donc aux utilisateurs de la téléphonie cellulaire d'avoir accès aux services lorsqu'ils sont à l'étranger. Comment fonctionne l'itinérance? Quels sont ses avantages?*

Dans le secteur des Télécommunications, Roaming (ou Itinérance en Français) se définit comme la capacité qu' a un abonné au service cellulaire de placer et recevoir des appels, d'envoyer et de recevoir des messages, ou accéder à d'autres services, y compris les services de données de son réseau en dehors de la couverture géographique de son réseau de télécommunications au moyen d'un autre réseau de télécommunications.

En termes plus clairs, l'abonné pourra utiliser son téléphone cellulaire pour ses communications sur un autre réseau de télécommunications. Le service roaming peut être fourni à l'échelle nationale ou internationale. La principale motivation qui est derrière ce service, c'est la couverture de l'opérateur, et la couverture implique la disponibilité du service dans l'endroit que fréquente le client. Or le client veut avoir le service n'importe où il se rend sans tenir compte des complications qui s'en suivent. Les opérateurs de télécommunications ne peuvent pas offrir une couverture mondiale, même si certaines grands opérateurs de Télécommunications ont des couvertures dans plusieurs pays. Le service Roaming permet de répondre aux besoins en communication des clients en déplacement. L'abonné se sentira confortable lorsqu'il peut se servir de son portable et de son numéro de téléphone n'importe où dans le monde.

## **Comment fonctionne le service roaming?**

L'abonné à la téléphonie cellulaire pourra avoir accès au service, c'est-à-dire utiliser un autre réseau (Itinérance) moyennant :

- Un accord bilatéral entre son opérateur cellulaire et l'autre qui le servira pendant les déplacements
- Un abonnement au préalable au service ou une activation automatique du service quand le téléphone s'allume sur un autre territoire

Dans une pareille situation, un abonné au service Roaming peut continuer à parler sans interruption de la communication alors qu'il se déplace n'importe où dans le monde s'il y a un contrat d'itinérance entre son opérateur et d'autres établis dans d'autres régions dans le monde.

Le service de Roaming international est déjà une réalité en Haïti. Les abonnés de certains opérateurs de téléphonie mobile en Haïti peuvent utiliser leurs téléphones en territoire étranger, notamment aux Etats-Unis d'Amérique, République Dominicaine, etc.

De même, les étrangers de passage en Haïti peuvent utiliser leurs téléphones en Haïti sur les



